Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 18 (1972)

Heft: 8-9

Artikel: Un pays d'altitude

Autor: Ziegler, Henri de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-848805

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un pays d'altitude

par Henri de Ziegler

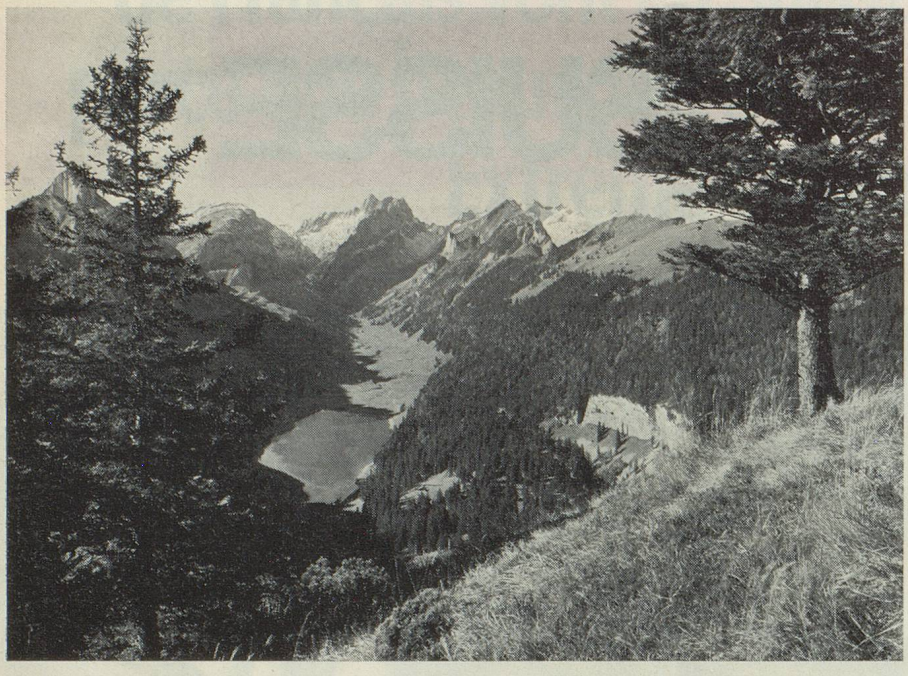

Vue sur le Saentis et son lac.

Il en est de plus hauts. Mais je n'en vois aucun autre, dans l'Europe entière, qui plus constamment et plus agréablement que le canton d'Appenzell, donne à ceux qui le parcourent l'impression de la hauteur. Qu'on m'entende bien. Dans leur voyage, ils n'y pourront gravir des cimes très considérables. Le sommet du Säntis (2 500 m) peut être atteint sans trop de peine. Mais ils ne sauraient oublier un instant que ce pays est comme soulevé au-dessus des terres qui l'entourent. De plus d'une façon.

J'ai cru y démêler quelque chose d'insulaire. Vraiment, je m'y suis parfois senti dans une île en terre ferme. Ce qui, certes, ne veut pas dire isolé. Tout au contraire : il est d'accès facile, et d'autant plus qu'à la commodité de la route s'ajoute l'aménité de l'accueil. Y vivre, ne fût-ce qu'un jour ou deux, vous est comme une délivrance. Et j'ose assurer que ses habitants ont trouvé dans cette hauteur générale une protection de leur humeur toujours libre, de leur invariable originalité. Les villes mêmes sont élevées. Hérisau est à 766 mètres, Trogen, à 918 ; Appenzel, à 774 ; Gais, à 934. Le nom de ville pourra paraître excessif, sauf pour la première. Les autres, par le chiffre de leur population, seraient plutôt des bourgs. Voire des villages. Mais je me permets d'en juger différemment, et je m'expliquerai sur ce point tout à l'heure.

Je note pour l'instant que cette région, que le canton de Saint-Gall enferme de tous côtés, que cette île d'altitude (gardons le mot) pourra vous être un refuge, qu'elle vous donnera le meilleur sommeil. Dans la période la plus amère de sa vie, Henri Dunant tourna vers elle ses yeux. La région autour d'Hérisau parfois est nommée Hinterland. On pourrait l'étendre au pays dans son ensemble. Il rend bien ce qu'on lui reconnaît d'un peu à part, d'un peu retiré, sans être séparé. On l'a quelquefois appelé « la Suisse primitive de l'Est ». Il ne la renouvelle pas dans ces aspects.

Des mots sans nulle emphase, d'un souple et gracieux dessin, entre lesquels s'enfoncent des ravins et des gorges ; des paysages solides, mais détendus, sur lesquels rien ne pèse ; des forêts, des pâturages d'un vert délicieux qui épouse tous les mouvements d'une terre aimablement accidentée ; et toujours ce quelque chose d'aérien, qui vous égaie et vous stimule. Parfois les nuages s'entrouveraient : c'étaient alors des fuites du regard plus agréables que les panoramas immenses.

Un jour, de la pluie eut cet effet de tourner mon attention vers l'homme et vers l'humain. Les villages, les hameaux ont tous un air d'aisance. Il n'en est de si humble où ne se voie au moins une admirable construction. Et que dire des villes ? Car (j'y reviens) Appenzell et Trogen sont des villes. Ce sont même des petites capitales. Des villes, des morceaux de villes dans les prés et les jardins. Avec l'élégance, la prestance et aussi la grandeur qui distinguent les cités anciennes. La place de Trogen semble en être un fragment catapulté dans la montagne. Et partout règne une dignité proprement civique. Vous la respirez dans Appenzell, comme à Gais, village merveilleux.

Peut-être les Rhodes Intérieures sont-elles plus chaudement, plus ingénuement colorées. Quel plaisir vous donneront ces rues d'Hérisau et d'Appenzell, dont vous retiendrez chaque façade ! Ce sont des maisons de bois (non des chalets) peintes en blanc, protégées parfois par ces menues écailles qu'on nomme « tavaillons » dans le Jura, d'une proportion parfaite, avec de hauts pignons dont la forme varie exquisement. La maison d'habitation est le triomphe de la vieille architecture suisse. On s'en convainc plus fortement dans le canton d'Appenzell. (Suite et fin page 9.)

épanouissement, sans que ce mouvement vers l'avenir nous coupe de nos sources. Le dynamisme d'une création commune se substitue alors au découragement, l'adaptation permanente dénoue l'angoisse paralysante qu'engendrait une évolution chaotique.

Une telle adaptation apporterait de plus de nouveaux atouts au rôle international que notre pays, en dépit de son exiguïté, est en mesure de jouer. Ayant trouvé dans ses propres structures, tant sur le plan économique que social, des solutions conciliant aspirations individuelles et intérêts nationaux, il pourrait offrir, en dehors de toute préoccupation doctrinale, un schéma de vie répondant aux exigences de notre temps.

Son action en faveur de la paix, de la concorde et de la solidarité internationale en serait singulièrement renforcée. Rien ne pourrait la servir mieux ni se révéler plus conforme à sa tradition, que de réaliser pleinement une société à la taille de l'homme.

En bref, nos autorités nous invitent à un double dépassement : de notre horizon personnel en faveur du pays et de nos intérêts nationaux au profit de la communauté internationale.

Notre manifestation d'aujourd'hui se déroule dans l'excellent climat qui caractérise si heureusement les relations franco-suisses et que deux visites officielles ont illustré au cours des derniers mois : celle, en septembre 1971, de M. Maurice Schumann, ministre des Affaires étrangères, à Berne, et celle de M. le conseiller fédéral Pierre Graber, à Paris, en avril dernier. Large contribution aux relations d'amitié entre nos deux pays, ces visites ont permis d'évoquer, au-delà des questions bilatérales, nos rapports si importants avec la Communauté économique européenne, et de passer en revue les grands problèmes de l'actualité mondiale.

Il est temps de conclure. Unissons, mes chers compatriotes, dans notre pensée fervente notre beau pays d'accueil à notre patrie. Puisse chacun participer dans son domaine à l'exaltante entreprise que nous proposent les autorités fédérales, c'est le vœu ardent que je forme.

Vive la Suisse,
Vive la France.

P. DUPONT.

Nous avons besoin de votre aide

La Maison Suisse de Retraite sollicite votre concours et celui de vos amis.
Elle doit pouvoir compter sur le soutien financier et moral de tous les Suisses.
Retournez-nous signé le bulletin d'adhésion de membre ci-dessous.
Aidez-nous à recruter d'autres membres. Nous vous en remercions d'avance.

— — — — — — — — — — — —

Le soussigné autorise la **Maison Suisse de Retraite** à Issy-les-Moulineaux à l'inscrire sur la liste des Membres actifs à cotisation annuelle de 30 F (50 F par couple).
Membres honoraires à cotisation unique de 500 F au minimum (versés en une fois).
(Biffer la catégorie qui ne vous convient pas.)

Le ..... 19.....

Nom et prénoms .....

Adresse .....

Lieu d'origine (Canton) .....

Signature :

14, rue Minard, 92130 - Issy-les-Moulineaux. C.C.P. Paris 7.164-42. Téléphone 642.21.41.

(Suite de la page 2.)

Appenzell

Le petit pays d'Appenzell a un cachet qui lui est propre et les Appenzellois sont les habitants de Suisse qui aiment le plus la danse, le chant et l'humour.

Sur les Appenzellois courent mille histoires et plaisanteries dont ils sont eux-mêmes les créateurs. C'est le peuple le plus attaché à la liberté et le plus indépendant qui soit. De très anciennes coutumes ont été conservées et les costumes appenzellois passent pour les plus beaux du pays.

Le chef-lieu, Appenzell, entouré de montagnes, est visité et admiré par des milliers de touristes venant de tous les coins du monde.

L'amour des couleurs s'exprime entre autre sur les façades des maisons peintes.

L'art artisanal fleurit dans le pays d'Appenzell.

La peinture paysanne est un signe de l'attachement à la nature. Comment l'Appenzellois pourrait-il mieux exprimer son fort attachement à son pays et son amour pour sa patrie, vrai paradis terrestre, que par la chanson, le chant, le yodl, l'humour et la gaîté !

Comment pourrait-il mieux prouver son amour de la liberté qu'à la « Landsgemeinde » qui est la plus ancienne forme existante de la démocratie. Le dernier dimanche d'avril, les Appenzellois se réunissent sur la place de la « Landsgemeinde » et portent un sabre comme justificatif du droit de vote. La « Landsgemeinde » décide de la constitution, décrète les lois et nomme le gouvernement et les juges cantonaux.

L'opinion de chaque concitoyen est libre et n'est pas dictée par un parti ; partant, l'Appenzellois n'hésite pas à exprimer librement son point de vue, car il se considère comme membre de la grande famille du peuple.

La maison appenzelloise est magnifiquement adaptée au paysage, tant du point de vue de la construction que des couleurs. Comme des raisins secs dans un gâteau, les fermes sont dispersées sur le tapis vert constitué par les prairies. Les montagnes environnantes sont accessibles au moyen de téléphériques ultra-modernes et réunies entre elles par un riche réseau de chemins de promenade longeant divers lacs de montagnes d'un bleu profond.

Appenzell est donc un point de départ idéal pour des promenades et des excursions.